

# **RENCONTRES 2018 DU LABEL TERRITOIRES DE FAUNE SAUVAGE: UN ÉVÉNEMENT QUI REFLÈTE UNE EVOLUTION TRÈS POSITIVE DE L'ACTION ET DES ENGAGEMENTS DES ACTEURS ENVIRONNEMENTAUX EN FRANCE. 20 DÉCEMBRE 2018**

L'initiative européenne d'European Landowners' Organization « Wildlife Estates » est en très bonne voie de concrétisation en France. C'est ce qui ressort indiscutablement des excellents débats qui ont eu lieu à Paris le 20 décembre dernier à l'occasion des Rencontres du label Territoires de Faune sauvage (T.F.S) au siège de la Fondation François Sommer (F.F.S). L'initiative TFS en France est coordonnée par le Dr Emmanuelle Richard -pour la F.F.S.-, Laurent Courbois -pour la Fédération Nationale des Chasseurs- et le Dr Nirmala Séon-Massin pour l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.



Le label est délivré à des domaines qui font preuve d'une gestion exemplaire de leur capital naturel comme de leur relation avec les autres acteurs du territoire. Les vertus de cette gestion sont analysées et prises en considération sur base de critères entièrement scientifiques.

Cette initiative:

- s'appuie avant tout sur un réseau de territoires dont les responsables développent une gestion de leurs ressources naturelles équilibrée, à la fois par son caractère durable, en permettant la préservation de la qualité du milieu en y associant une activité économique;

- se révèle parallèlement comme un moyen efficace qui permet de démontrer à l'ensemble de la société -et notamment aux responsables politiques- qu'une telle gestion est le seul moyen concret et efficace qui permet une relation durable entre l'homme et la nature. C'est aussi la seule voie qui réconcilie les activités humaines avec la nature: or, ceci est une nécessité si l'homme veut en pratique continuer à vivre sainement et durablement sur cette planète.

Dans ce contexte, il est indispensable de permettre à ces acteurs de s'exprimer et d'être entendus, en particulier dans le but de mieux prendre en compte et d'intégrer ces activités dans la législation. Ceci doit couvrir de nombreux domaines comme, par exemple, la sylviculture, l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse ou le tourisme.

Il est assez improbable que les États et les associations naturalistes puissent à eux seuls conduire ou mener à bien une telle gestion de manière satisfaisante. Or la gestion privée est déjà aujourd'hui un partenaire majeur de cette stratégie, et se révèle comme un acteur déjà très concerné par l'environnement, ceci en étroite relation avec la société: Territoires de Faune sauvage renforce cette dimension incontournable de la prise en compte des partenaires privés, comme elle en facilite aussi les relations avec tous les autres acteurs publics ou associatifs concernés.

Le réseau des T.F.S. constitue en soi une banque de données ou d'information qui met en évidence les avantages de cette gestion mieux intégrée. Elle permet l'échange d'expérience entre

ses membres comme elle rend possible différents types de partenariats entre la gestion privée, les organismes publics ou d'autres services. Gérer le territoire en s'appuyant sur des données scientifiques appropriées est une voie à poursuivre de façon à faciliter les choix du gestionnaire sur le terrain.

D'une façon générale, cette journée d'échanges entre propriétaires et gestionnaires de territoires privés a été très amicale. Elle a permis de mettre en valeur des modèles de gestion assez différents au travers de discussions entre treize intervenants et environ soixante-cinq participants. Parmi les thèmes et facteurs de succès les plus marquants qui ont été illustrés dans les présentations, on peut citer en particulier:

- Bois Landry: Territoire majoritairement boisé avec une gestion qui s'appuie particulièrement sur le volet cynégétique et forestier : la gestion du chevreuil ( qui est l'espèce emblématique du domaine ) s'y fait par indicateurs de changement écologique afin de permettre une régénération forestière satisfaisante, une amélioration de la condition physique de cet animal et la validation des outils d'aide à la décision pour la gestion forestière du massif. Cette approche se situe dans le cadre d'une action régionale de maintien de la biodiversité et intègre une relation forte et éducative avec les citoyens qui peuvent venir séjourner et observer la nature dans des cabanes construites dans les arbres.

- Bois de Cabaret et Savy: Il représente un ensemble d'aménagements des cultures et du territoire en faveur de la petite faune et une évolution extrêmement intéressante et convaincante des pratiques agricoles vers l'efficacité et la durabilité.



**M. Jacques Hicter, propriétaire et gestionnaire du Bois de Cabaret et Savy**

Par ailleurs, d'autres exemples ont permis d'illustrer l'évolution des politiques françaises au travers de démarches sur un territoire combinant propriété privée et publique : c'est par exemple le cas de la Basse Vallée de la Durdent (déjà labellisé T.F.S. sur initiative de son Association d'agriculteurs, éleveurs et chasseurs), associé au savoir faire de représentants de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Conservatoire du Littoral. Le témoignage de ce dernier a permis d'illustrer la différence qu'a pu créer une situation d'accord et de confiance entre les parties sur la gestion du territoire, permettant ainsi au Conservatoire de ne pas avoir à intervenir ou à se porter acquéreur. C'est donc bien dans ce même esprit, au niveau européen, que ce réseau développe une communauté d'intérêt et de connaissance.

D'autres interventions ont permis de mettre en valeur des perspectives nouvelles, mais

dans un esprit de gestion similaire, pour les territoires labellisés, de la part de membres de l'Union internationale pour la conservation de la nature, de la Caisse de Dépôts et Consignations Biodiversité, du Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Les solutions fondées sur la nature s'inscrivent dans l'économie circulaire. Elles adressent la problématique du couple « complexité des écosystèmes » (mesurée à travers la biodiversité ou autres) – « climat »: le premier est dernièrement beaucoup oublié au détriment du second. Il ne faut pourtant pas oublier que ces deux composantes sont les deux faces de cette même pièce « Environnement ».

Un représentant de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France expliqua quant à lui l'intérêt des outils d'intendance du territoire qui sont mobilisés via les propriétaires fonciers: les contrats forestiers comme les conventions d'adhésion au réseau d'une cellule d'assistance technique sont autant de moyens auxquels les gestionnaires labellisés peuvent faire appel. Des techniques telles que celles des obligations réelles environnementales ou celles de la transition vers l'agro-écologie ont été considérées comme autant d'outils de compensation environnementale ; leur mise en œuvre est problématique et leur contrôle reste défaillant au stade actuel pour diverses raisons.

Enfin, dans son exposé, le Directeur de GS Conseil a porté une réflexion extrêmement intéressante sur la fiscalité des espaces naturels et les contrats de gestion. Elle a particulièrement mis en exergue le fait qu'aujourd'hui l'État taxe en réalité plus lourdement un territoire classé Natura 2000 que les actions d'une société pétrolière. Ceci est à l'opposé des objectifs poursuivis ou à ceux de nombreux pays voisins -comme le Portugal ou l'Espagne- qui font bénéficier les territoires ainsi classés d'une défiscalisation.



**M. Guillaume Sainteny, Directeur de GS Conseil**

La journée s'est conclue autour d'un buffet qui a été l'occasion d'une remise de diplômes des Territoires de Faune Sauvage aux gestionnaires des sept territoires français honorés pendant l'année 2018.

La journée a ainsi mis en exergue la gestion active et responsable de la nature et l'atout majeur que ce type de gestion représente tant en terme de préservation de l'environnement que pour les gestionnaires de territoires eux-mêmes. En définitive, la leçon de cette journée renforce la conviction, si besoin en était de le prouver une fois de plus, que ces approches multi-facettes et intégrées sont bien une option « gagnant-gagnant » tant pour l'environnement, la biodiversité et tous les acteurs du territoire.

[www.territoiresdefaunesauvage.com](http://www.territoiresdefaunesauvage.com)